

PV 11/09/2018

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le 11 septembre, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence M. Bernard MONTERO, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs MONTERO, M. DUHALDE, BERLAN, POMMIES, LAFITTE, ESPEL, SERRES-COUSINE, BOISSELIER, ARETTE-HOURQUET, PETRISSANS, MARQUINE, COYOS, LAPOUBLE

Excusés : M. LAFAURIE, KARST

Pouvoir : KARST Karine à BERLAN Simone

Secrétaire : Jean François ESPEL

APPROBATION DES COMPTES RENDUS DE LA REUNION DU 19/06/2018

Le compte rendu du 19 juin est approuvé à l'unanimité.

Délibération travaux voiries

M. DUHALDE souhaite que le conseil délibère sur les travaux à faire sur la commune pour :

- La cour de l'école 500€/HT.
- Le chemin de Hilloutoun 24000€/HT.
- Sur le chemin de Bichon, un mur s'effondre. Il sera nécessaire de réaliser un travail de soutènement. Le tout s'élèvera à 8759€/HT.
- Fin du chemin de Coudagnot, 35 600€/HT.
- Le montant total des travaux pour cet exercice est de 69050€/HT.
- M Laborde de l'APGL va suivre les travaux qu'il a lui-même chiffré.

A terme il restera les trottoirs du lotissement Langon ainsi que le pont du Mouliot.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces travaux.

DM-Convention portage

Il manque 2000 € sur le budget concernant la convention de portage. M. Franczak a fait une erreur sur le montant à voter.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la DM.

Délibération Chénaout

M le Maire précise que M. Barth a établi un devis, qui a été vérifié par M. Etchegoin.

Mr Barth a fini sa mission auprès de la Commune. Pour continuer le projet Chénaout , il faut aller plus loin dans les études de sol.

Le devis comprend : l'établissement du cahier des charges, les études hydrologiques, l'étude de présence d'amiante sur les enrobés déjà présents, l'aménagement accès Langon etc.... Montant : 9900€/ht.

Mme Berlan va s'occuper de prendre rendez-vous rapidement avec les partenaires de l'Agglo et du département pour trouver des complémentarités.

QUESTIONS DIVERSES

1/ M le Maire signale que nous avons reçu une lettre pour un projet d'une soirée festive pour le réveillon du 1er de l'An. L'objectif est de permettre à des personnes de revenus modestes, de passer une soirée conviviale. L'association Solidaris est porteuse de cet évènement.

2/ M le Maire signale qu'une autre demande a été faite pour louer la salle sur une demi-journée.

M Pommies signale que de nombreuses personnes se plaignent que la salle des fêtes ainsi que les tables et chaises sont sales lors de la restitution.

Un chèque de caution va donc être demandé à tout le monde. Le montant sera de 150€ pour les chaises et tables et 500€ pour les salles.

La country arrête le mercredi soir.

Nous avons aussi reçu un courrier d'un atelier créatif nomade pour la location du foyer. Le tarif normal lui sera proposé.

3/ M Pommies signale que le basket de Sames demande à la commune de pouvoir utiliser la salle de Chénaout pour des entraînements qui auraient lieu le vendredi soir de 19h30 à 21h. Le basket paiera 50€ de forfait mensuel.

La pelote d'Hastingues souhaite utiliser le créneau horaire qui précède : de 17h30 à 19h10.

4/ M Espel rappelle que le marché des Saveurs aura lieu le 12 octobre. Une bonne dizaine de producteurs seront présents. Les txarangs'anonim vont animer la soirée.

5/ M Berlan signale que dans l'ancien hangar d'Hayedot, il y a de plus en plus de matériel en extérieur. La Mairie va essayer de trouver le propriétaire du hangar pour évoquer ce sujet.

6/ Mme Berlan signale que la piscine de Bidache a des chances d'être prise en charge par la CAPB.

7/ le département a envoyé un courrier pour recenser les calamités agricoles (bâtiments, bois, éboulements...)

8/ M Coyos demande où la boulangerie en est de ces paiements. Les loyers sont réglés, et les arriérés ne sont pas remboursés.

9/ M Pétrissans signale que les totems vont être reçus dans un mois. Le coût à l'unité est de 1183€/ht. Trois seront positionnés avec les thématiques du blason de la commune.

10/ M Pommies fait un point sur la rentrée scolaire. Une personne a été trouvée pour couvrir la pause méridienne (1h30) et de 17h30 à 18h30.

Il y a 92 enfants répertoriés sur cette rentrée.

Il signale également que l'on est en besoin d'une personne au cas où il y aurait des absents dans l'encadrement.

11/ M. Boisselier demande où on en est des élargissements du chemin de Matiloun afin que les voitures puissent se croiser plus facilement.

Pour les autres chemins, la commune a eu du mal à se procurer du caillou. Il a été livré la première semaine de septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h37.